

~~Maître~~ ~~Thomas~~ **D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.13.24.13.63 – [f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN APPARTEMENT de 31,73 m<sup>2</sup> (lot 79)**  
**dépendant d'un ensemble dénommé RESIDENCE FLOREALE**  
**sis à MARSEILLE (13015), 149, chemin de la Commanderie - entrée B,**  
**cadastré section 905 D n°97 pour 27 a 39 ca**

**MISE A PRIX DE QUINZE MILLE EUROS (15.000 €)**

**Visite le Mardi 5 Janvier 2021 de 9 h 00 à 10 h 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 14 JANVIER 2021 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,  
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DU BIEN  
MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Sur la commune de MARSEILLE (13015) –  
RESIDENCE FLOREALE ENTREE B – Chemin de  
la Commanderie,

**VOLUME DEUX CENT VINGT (220) :**

Cadastré section 905 D, n°97, lieudit Chemin de  
la Commanderie, pour 27 a 39 ca.

**LE LOT NUMERO SOIXANTE-DIX-NEUF  
(79) :**

Au niveau R+5, l'appartement numéro 79, com-  
posé d'une pièce principale avec coin cuisine,

salle d'eau avec WC,

Et les 151/10.000èmes dans la propriété du sol,

Les 143/10.000èmes de charges parties com-  
munes générales du bâtiment,

Les 15/1.000èmes de charges hall B et escalier  
B,

Les 179/10.000èmes de charges d'ascenseur B.

**DIVISION DE VOLUME :**

Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un état des-  
criptif de division en volumes établi suivant acte  
reçu par Me Isabelle DECORPS, Notaire à  
Marseille le 23 juillet 2009 dont une copie authen-  
tique a été publiée au 1<sup>er</sup> bureau des Hypothèques

de Marseille le 11 septembre 2009, volume 2009P n°4875.

REGLEMENT DE COPROPRIETE - ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION :

L'immeuble sus désigné a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi suivant acte reçu par Me DECORPS, Notaire à Marseille le 10 février 2011 dont une copie a été publiée au 1<sup>er</sup> bureau des Hypothèques de Marseille le 17 mars 2011, volume 2011P n°2593.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 12 décembre 2019 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 5<sup>ème</sup> étage sur entresol, 6<sup>ème</sup> étage par l'ascenseur. Il se compose d'une entrée distribuant un séjour/cuisine et d'une pièce d'eau/WC.

Les lieux sont occupés par un locataire moyennant un loyer mensuel d'environ 400 euros. Le contrat de bail n'a pas été produit.

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA MARSEILLE, Rue Edouard Alexander, 13010 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 31,73 m<sup>2</sup>.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société dénommée le **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50,

Boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél.: 04.13.24.13.63

- [f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com) **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 16 novembre 2020

**Me Thomas D'JOURNO**

**Avocat**